



ACTES DU CONSEIL SUPERIEUR

DE LA SOCIETE SALESIENNE

NUMERO SPECIAL POUR LE 21^e CHAPITRE GENERAL

SOMMAIRE

1. **Lettre du Recteur Majeur** (p. 3)
 - 1.1 Convocation du 21^e Chapitre Général
 - 1.2 « Nous entreprenons quelques chose d'exceptionnellement important » (Don Bosco)
 - 1.3 Deux annexes
2. **Le travaux de la Commission Technique Préparatoire** (p. 14)
3. **Le cheminement vers le Chapitre Général** (p. 15)
4. **Le Thème général d'étude** (p. 17)

« Témoigner et annoncer l'Évangile: deux exigences de la vie salésienne parmi les jeunes »

 - 4.1 Préliminaires
 - 4.2 Première piste de réflexion: Témoigner
 - 4.3 Deuxième piste de réflexion: Annoncer
5. **Indications pour la réflexion en vue de la révision des Constitutions et des Règlements** (p. 22)
 - 5.1 Sens de la réflexion
 - 5.2 Indications pratiques

N.B.

Ce **numéro spécial** des Actes du Conseil Supérieur, étant donné l'importance du sujet, est envoyé à tous les Salésiens.

On veut ainsi répondre au vif désir du **Recteur Majeur** que sa Lettre soit accueillie comme une « lettre personnelle » qu'il envoie à chaque confrère.

Les Salésiens en feront certainement l'objet d'une lecture personnelle attentive. D'autre part, le Recteur Majeur recommande que cette Lettre devienne aussi, dans nos maisons, un **occasion de réflexion communautaire**.

Ce sera le meilleur moyen de créer le climat spirituel et le sens de collaboration responsable qui doivent caractériser notre préparation au Chapitre Général.

1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR

1.1) CONVOCATION DU 21^e CHAPITRE GENERAL

Bien chers confrères et fils,

Par la présente, qui pour des raisons compréhensibles vous parvient avec un certain retard, je viens donner à la Congrégation l'annonce officielle que vous tous vous attendez: la convocation du 21^e Chapitre Général.

Conformément à l'art. 155 des Constitutions et de l'art. 99 des Règlements, je communique que *ce Chapitre Général aura lieu à Rome, à la Maison Généralice, Via della Pisana 1111, et commencera le 31 octobre 1977*. Il sera précédé des Exercices Spirituels, auxquels prendront part tous les membres du Chapitre (à ce sujet, un calendrier détaillé vous sera communiqué en temps utile).

En conformité avec l'art. 100 des Règlements, j'ai déjà nommé *le Régulateur du CG* en la personne du confrère Don Raffaele Farina, directeur du « Centre d'Etudes pour l'Histoire des Missions Salésiennes » de Rome; de même, en accord avec les Supérieurs du Conseil, j'ai choisi les membres de la *Commission technique préparatoire*. Le Régulateur et la Commission se sont déjà mis au travail, comme vous pouvez le constater par la documentation contenue dans ce fascicule.

Les but principaux que nous nous proposons d'atteindre tous ensemble avec le 21^e Chapitre Général, sont en résumé les suivants:

1. étude et approfondissement de la « Relation du Recteur Majeur sur l'état de la Congrégation », selon l'art. 106 des Constitutions;

2. révision des Constitutions et des Règlements approuvés par le Chapitre Général Spécial « ad experimentum » jusqu'au 21^e Chapitre;

3. étude du thème général, qui est proposé à la réflexion de toute la Congrégation et qui devrait nous permettre de tirer les conclusions pratiques en ce qui concerne les besoins et les exigences de notre temps;

4. étude d'autres thèmes particuliers qui actuellement ont acquis une certaine importance pour nous;

5. élection du Recteur Majeur et de son Conseil pour la prochaine période 1977-1983.

Dans ce numéro spécial des Actes du Conseil Supérieur vous trouverez exposé en détail et avec clarté tout ce qu'exige la mise en mouvement de la préparation au prochain CG; je me dispense donc d'entrer dans les détails. S'il devait surgir quelque doute ou problème au cours de cette phase préparatoire, vous pourrez vous adresser soit au Régulateur, soit à un des Supérieurs responsables.

Je vous recommande à tous de lire attentivement les diverses instructions qui seront publiées au fur et à mesure, et de vous y conformer, surtout en ce qui concerne le respect ponctuel des temps et des échéances.

Et maintenant permettez-moi de vous présenter quelques réflexions, dans le but de nous aider tous à rendre fructueux le travail qui nous attend: la préparation, l'organisation et le déroulement du Chapitre Général.

1.2) « NOUS ENTREPRENONS QUELQUE CHOSE D'EXCEPTIONNELLEMENT IMPORTANT » (Don Bosco)

Notre saint Fondateur, en ouvrant il y a cent ans (c'était exactement le 5 septembre 1876) le premier Chapitre Général de la Congrégation, déclarait aux premiers et peu nombreux participants: « Nous entreprenons quelque chose d'exceptionnellement

important » (Annali, 1, 313). Rien de plus vrai. Même de nos jours, s'il se trouvait devant la situation qui se présente à nos yeux, au moment d'ouvrir un nouveau Chapitre Don Bosco trouverait peut-être encore bien d'autres raisons pour redire les mêmes paroles.

Nous avons derrière nous l'action profondément rénovatrice réalisée dans la Congrégation par le récent Chapitre Général Spécial (qu'il suffise de penser aux Constitutions et aux Règlements, radicalement rénovés, tout en restant fidèles à l'esprit du Fondateur; qu'il suffise aussi de penser aux très nombreuses idées et orientations pratiques contenues dans les volumes des Actes du CGS). Mais l'Eglise nous demande maintenant d'aller plus loin. Riche de sa sagesse et de son expérience séculaire, elle exige que ce nouveau CG vérifie avec soin *si, comment et dans quelle mesure* le renouveau tant désiré a été réalisé.

C'est pourquoi, le prochain CG conserve pleinement cette caractéristique d'« exceptionnellement important ». Même si, de fait, il sera relativement plus court et plus facile que le précédent CGS (qui avait dû formuler un « projet global »), le nouveau CG sera tout de même d'une importance et d'un intérêt exceptionnels pour l'avenir de la Congrégation.

Ce CG présente une liaison étroite avec le précédent, car il a le grave devoir de vérifier ce qui a été réalisé au cours des six dernières années et, dans une certaine mesure, il le continue. De fait, il s'agit de repérer ses éventuelles carences et d'analyser dans quelle mesure, soit dans les idées, soit dans la pratique, on a été acceptées et vécues par nous tous ces Constitutions qui, comme nous le savons, sont l'expression et le guide sûr d'une vocation vécue dans la cohérence selon l'Évangile, dans ses nombreux et inséparables aspects de consécration et de mission.

Moment opportun de réflexion

Étant donné le caractère exceptionnel de l'expérience que nous avons vécue ensemble avec l'Eglise et aussi dans la Congr-

gation au cours de ces dernières années, si agitées et confuses, ce moment de réflexion devient très important et répond à une absolue nécessité. De tous côtés on a entendu répéter, aussi bien dans la Congrégation que dans l'Eglise, que nous avons besoin de clarté et de certitudes. Et c'est vrai. Aller de l'avant sans avoir une ligne de conduite sûre et basée sur des motivations valables, signifierait s'acheminer vers cette déformation qui porte à la régression et à la désagrégation, à cette fin de la Congrégation dont St. Jean Bosco nous a menacés avec son ton prophétique...

Le CGS avait offert un ensemble d'éléments riches de ces certitudes dont nous avons besoin. Et maintenant, le nouveau CG assume la responsabilité précise de vérifier *si et comment* cette voie sûre a été suivie dans la Congrégation, et de proposer les façons d'encourager et de perfectionner des initiatives et des actions déjà mises en mouvement dans la ligne indiquée par le CGS.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de la documentation contenue dans ce fascicule, le prochain CG devra prendre d'autres décisions qui impliquent une grande responsabilité face au présent et au futur de la Congrégation (ce qui fera d'ailleurs l'objet de la relation du Recteur Majeur), que ce soit par la révision des Constitutions et des Règlements ou par la discussion du thème spécifique proposé ou d'autres thèmes éventuels, dans une vision réaliste des besoins et des nécessités plus urgentes constatées dans la Congrégation.

Il est donc évident que le CG doit être préparé sérieusement si on veut qu'il réponde efficacement aux buts qui lui ont été assignés. Cette préparation concerne chaque salésien et engage la responsabilité de nous tous, soit individuellement, soit comme membres d'une communauté, à quelque échelon ou poste que nous nous trouvions.

Avec la participation active de tous

Je désire donc vous inviter instamment à collaborer, en mettant à disposition toute votre capacité de réflexion, votre expé-

rience vécue et votre attachement constructif à la Congrégation. En ce moment elle a besoin de l'apport irremplaçable de tous ses fils, pour qu'elle se conserve vitalemment jeune et, bien que rénovée, toujours fidèle à l'image que Don Bosco a clairement définie et que l'Eglise a approuvée et, en somme, pour qu'elle continue à être la Congrégation vivante et vive, cohérente et féconde, telle qu'elle doit être en ces temps où nous vivons.

Que chacun de nous, dans l'offrande de cette collaboration à partir de l'endroit où il se trouve, se mette tout d'abord en la présence de Dieu, pour examiner les situations et les problèmes qui émergent à Sa lumière, dans l'unique perspective des intérêts vitaux, spirituels et apostoliques de la Congrégation et de l'Eglise. D'autres visions, d'autres préoccupations, d'autres directions. n'aboutiraient qu'à un appauvrissement, pour ainsi dire, de son âme, de sa raison d'être même dans l'Eglise.

Bien choisir les Délégués

Chaque salésien est responsable, non dans l'abstrait mais dans la réalité, de l'issue du prochain CG. Et ceci surtout à travers une vision réaliste et honnête du vrai bien, de l'avenir salésien de la Province et de la Congrégation, en vérifiant et en évaluant, à la lumière des Constitutions et des documents du CGS, les situations, les orientations, la pratique de la vie religieuse, personnelle, communautaire et apostolique.

Mais il existe encore un autre moyen, très important, de participation efficace au prochain CG: choisir avec sagesse les Délégués locaux (et tout d'abord les Délégués provinciaux), avec une conscience illuminée, droite et pure. Comment devront être ces Délégués? Qu'ils soient avant tout des hommes de Dieu; qu'ils aient un sens profond de l'esprit salésien, vérifié par la vie et par l'action; qu'ils soient riches d'expérience de la réalité salésienne dans ses diverses situations; qu'ils possèdent une sensibilité positivement ouverte aux problèmes posés aujourd'hui à la Congrégation par le moment historique qu'elle est en train de vivre;

qu'ils donnent la garantie nécessaire qu'au cours des assemblées ils porteront des éléments d'enrichissement capables de rendre plus forte et plus robuste la Congrégation, de manière à ce qu'elle croisse et progresse dans ses membres et dans la mission à laquelle elle est aujourd'hui appelée.

Avec la préoccupation de construire

La participation au CG (à laquelle chacun doit se sentir obligé par esprit d'amour), avec les engagements responsables qu'elle implique, fera éviter l'affaiblissement de l'ensemble de la Congrégation et l'appauvrissement de sa mission, aujourd'hui plus urgente que jamais; mieux encore, elle portera la Congrégation à un progrès profitable à ses membres et aux destinataires de leur action.

Au contraire, la non-participation, ou une participation inefficace, ou pire, une participation non constructive, serait une forme de désertion, de désintéressement, et par conséquence de manque d'amour. D'ailleurs, répétons-le, les absents ont toujours tort.

Nous aurions là une participation négative et nuisible si elle se basait sur des « idées » rejetées ou condamnées par le Magistère de l'Eglise ou de la Congrégation, ou sur des expériences qui se sont avérées erronées ou qui ont fait faillite.

Nous avons besoin de nous retremper. C'est pourquoi il convient que nous mettions dans notre participation au Chapitre, la préoccupation de construire, avec ce sens du concret et de la réalité qui caractérisait toutes les démarches de notre saint Fondateur.

Il ne s'agit pas tellement de produire de nouveaux documents, que de vérifier notre renouveau

Ce nouveau CG, si étroitement lié au CGS, a tant besoin de ce sens du concret. Nous savons que son but n'est pas de refaire

un nouveau Chapitre Spécial, appelé à élaborer de nouveaux documents doctrinaux; nous savons au contraire qu'il devra vérifier loyalement à quel point les excellentes intuitions du CGS ont pu être réalisées.

Il s'agit de voir comment nos Constitutions et nos Règlements ont été non seulement accueillis en théorie, mais encore réalisés et intégrés dans la vie des communautés et de chacun des confrères en particulier; il s'agit de voir quels ont été les instruments, les méthodes et les moyens que l'expérience a suggéré d'adopter pour réaliser ce qui est encore resté simplement sur le papier; finalement il s'agit de voir comment on peut augmenter, perfectionner, corriger les éventuelles inattentions, omissions, déformations qui ont empêché les communautés de réaliser cet authentique progrès salésien auquel le CGS les avait si clairement appelées.

Courage, force d'âme, prière

Toute cette importante et indispensable activité exige cette clarté, ce discernement que seul un coeur pur et uniquement préoccupé des intérêts de la Congrégation peut obtenir, par la prière, de Celui qui est source de lumière pour celui qui marche dans le ténèbres.

Il nous faut avant tout avoir le *courage d'imprimer* à notre travail cet élan typiquement salésien qui est indispensable pour acheminer sur la voie juste le processus de renouveau de la Congrégation.

Nous avons besoin de *force d'âme* pour reconnaître loyalement d'éventuelles erreurs, pour créer concrètement les préliminaires pratiques capables de rectifier d'éventuelles déviations ou de fausses et nuisibles interprétations.

Il faut que nous ayons tous recours à la *prière*, et mieux encore, que nous produisions ensemble dans chaque communauté une « climat de prière », de cette prière authentique qui, dans une foi simple mais profonde, avec humilité et amour, parle, dialo-

gue, écoute la Parole que le Seigneur ne fait entendre qu'aux âmes et aux communautés pleinement disponibles.

C'est pourquoi il conviendra que la Chapitre provincial soit précédé et profondément animé par la prière. A cet effet, on établira un programme adapté. On choisira des confrères qui, par leur exemple et par leur expérience, soient de véritables animateurs, des guides sûrs et des frères capables d'imprégner de prière toute l'activité du Chapitre. De fait, cette prière sincère et vivante sera la condition irremplaçable pour atteindre ce « discernement » qui fait voir les hommes et les choses, les problèmes et les solutions, dans la lumière de Dieu et de Ses desseins (qui sont au fond ceux de la Congrégation). A plus forte raison, nous voudrions créer ce climat au Chapitre Général lui-même.

Sans cette âme qu'est la prière personnelle et communautaire dans la sincérité et dans l'amour, nous pourrions facilement courir le risque de nous laisser dominer, même par inadvertance, par des motifs, des visions et des appréciations autres, et parfois opposées, aux fins spécifiquement surnaturelles et salésiennement apostoliques de notre Chapitre.

L'avenir est entre nos mains

Je conclus. Je suis sûr que Don Bosco, qui disait aux peu nombreux participants du premier CG: « Nous entreprenons quelque chose d'exceptionnellement important », répéterait ces mêmes paroles aujourd'hui, face à la situation que nous avons sous nos yeux, face aux perspectives positives et négatives que nous pouvons entrevoir pour l'avenir de notre Congrégation. Cet avenir, pour tant de raisons, nous le tenons entre nos mains, car Dieu ne se substitue pas automatiquement à l'homme mais, comme cela a été dit, « Il a besoin des hommes » (et on pourrait ajouter: « Dieu veut avoir besoin des hommes »).

J'ai l'impression que la vie et l'avenir de la Congrégation nous l'avons entre nos mains, aujourd'hui peut-être encore plus qu'il y a cent ans, quand Don Bosco avec son « petit, mais très

fidèle troupeau » jetai les fondations de ce qui devait devenir un extraordinaire et vivant monument dans l'Eglise de Dieu.

Si on veut bien regarder les signes des temps, l'avenir de la Congrégation se présente aujourd'hui lourd de solides espérances. Cet avenir nous stimule à donner des réponses courageuses et efficaces au défi que nous lancent les générations de ces prochaines décennies. C'est nous qui devons créer les conditions nécessaires à cette réponse salésiennement courageuse et constructive que la nouvelle jeunesse, peut-être avec une anxiété inconsciente et confuse, attend des fils de Don Bosco.

Il y a cent ans, Don Bosco lançait aux siens l'invitation très pressante à être unis: « Si nous sommes unis dans le nom du Seigneur, disait-il, nous pouvons être certains que le Seigneur se trouvera au milieu de nous et qu'il conduira les événements de façon à ce qu'ils tournent tous à sa plus grande gloire » (Annali, 1, 313).

Cette union des coeurs, sincère et pleine d'amour, que Don Bosco nous demande encore aujourd'hui, si elle est bien comprise et si elle tend à faire de la Congrégation, dans chacun de ses membres, un instrument valable de salut dans le monde et dans l'Eglise, nous obtiendra la présence bienfaisante, illuminante et stimulante du Seigneur au milieu de nous, pour servir les jeunes de notre temps, qui sont sans doute encore plus « nécessaires » que ceux du temps de Don Bosco.

Sous la protection de Marie

Et recueillons ensemble l'autre parole du Père, une parole qui ne pouvait et qui ne peut manquer: la parole mariale. « Nous voulons, en ce moment, mettre le Capitre sous la protection spéciale de la Vierge Marie. Marie est la lumière des aveugles; prions-la, afin qu'elle daigne vraiment illuminer nos faibles intelligences durant tout le temps de nos assemblées » (Annali, 1, 314).

Chers confrères, reconnaissons qu'en face des mille problèmes qui nous assaillent et nous préoccupent, nous nous sentons

nous aussi comme des aveugles et des voyageurs qui marchent dans la nuit. Nous avons besoin de lumière, d'un point de référence. Nous avons besoin de sérénité et de calme. Au milieu de l'actuel et vertigineux tourbillonnement d'idées et de comportements, le souhait que Don Bosco a adressé au participants du premier Chapitre Général nous vient vraiment à point: « Invoquons Marie, Etoile de la mer ». C'est en tournant nos regards vers Elle, avec une grande pureté d'intention et une confiance filiale, que nous commencerons ce cheminement que Marie, l'Etoile de la mer, voudra bien nous rendre plus aisé. Elle nous rendra ce cheminement sûr et fécond de ce bien spirituel et apostolique qui était le but lumineux vers lequel tendait Don Bosco et auquel, aujourd'hui, paternellement il nous invite.

Avec le souhait réciproque d'un travail fructueux, je vous salue de tout coeur et je vous assure de ma prière fraternelle.

Rome, juillet 1976

Don LOUIS RICCERI

Recteur Majeur

1.3) DEUX ANNEXES

1. Avant tout, je voudrais exprimer une parole de reconnaissance à toutes les Provinces et Communautés locales qui ont voulu, avec un admirable sens de solidarité, venir en aide à la situation catastrophique provoquée par le violent tremblement de terre qui a frappé la région italienne du Friuli.

Comme vous le savez, quelques unes de nos maisons de cette région ont subi elles aussi de grands dommages. Il n'y a heureusement pas eu de victimes parmi les salésiens qui se sont tout de suite prodigués pour remédier à la situation précaire et difficile.

2. Une bonne nouvelle, c'est la nomination et la *consécration épiscopale* de deux de nos chers confrères:

— celle de *Mgr Fabio Mamerto Rivas Santos*, premier évê-

que résidentiel du nouveau diocèse de Barahona dans la République Dominicaine;

— celle de *Mgr Antonio Maria Javierre Ortas*, archevêque titulaire de Meta et secrétaire de la Congrégation pour l'Éducation Catholique.

Étant donné la relative proximité, j'ai pu participer personnellement, avec tant d'autres autorités religieuses et civiles et de nombreux confrères rassemblés spécialement de toute l'Espagne à cette occasion, à la consécration de *Mgr Javierre*, à Huenca, sa ville d'origine.

Dans ces pages nous lui renouvelons notre très fraternel souhait que son service, accepté dans un esprit de docilité et de disponibilité salésienne, dans un secteur d'une si grande et si délicate importance, soit fécond et utile à l'Église, en accord avec sa généreuse résolution.

Nos félicitations vont aussi à notre très cher *Mgr Rivas*, et nous sentons le désir de lui rester proche car, en laissant la charge de maître des novices dans la Congrégation, il aura besoin de tout son zèle de vrai fils de l'Église et de *Don Bosco* pour assumer la difficile responsabilité d'un diocèse aux nombreux problèmes et qui doit encore être défriché pour l'annonce de l'Évangile.

2. LES TRAVAUX DE LA COMMISSION TECHNIQUE PREPARATOIRE

En mars 1976, le Recteur Majeur, ayant consulté le Conseil Supérieur, a désigné la Régulateur du Chapitre Général (CG), conformément à l'art. 100 des *Règlements* et a indiqué le « but principal du Chapitre même (*Règl.* art. 99).

En avril, le Recteur Majeur a nommé la Commission Technique Préparatoire (CTP), toujours en conformité avec l'art. 100 des *Règlements*. Voici la composition de cette Commission:

Président: don Raffaele Farina;

Secrétaire: don Nicola Carisio;

Membres: don Joseph Aubry, don Manuel De Lorenzo, don Georges Lorriaux, don Antonio Martinelli, don Karl Oerder, Mr Giuseppe Pellitteri, don Juan Picca, don Celestino Rivera, Mr Renato Romaldi, don Chrys Saldanha, don Silvano Sarti.

On a envoyé aux membres de la CTP un dossier contenant le matériel d'étude pour la préparation du cheminement vers le 21^e Chapitre Général. La CTP s'est réunie à Rome, à la Maison Générale, entre le 10 et le 15 mai, pour exécuter le travail qui lui avait été confié. En conclusion de ses travaux, elle a pu soumettre à l'examen du Conseil Supérieur, une première rédaction de quatre documents de base:

- Le cheminement vers le 21^e Chapitre Général;
- Le thème général d'étude;
- La révision des Constitutions et des Règlements;
- Des suggestions pour les Chapitres Provinciaux.

Au cours de la première semaine de juillet, le Conseil Supérieur a discuté, complété et approuvé les quatre documents.

3. LE CHEMINEMENT VERS LE CHAPITRE GÉNÉRAL

Juillet 1976. Le Recteur Majeur convoque officiellement le 21^e Chapitre Général, conformément aux art. 155 des *Const.* et 99 des *Règl.* Un numéro spécial des Actes du Conseil Supérieur, contenant cette convocation officielle, est envoyé à tous les confrères.

En outre, le Régulateur envoie aux Provinciaux un dossier complet de la documentation pour le Chapitre, tandis que le Secrétariat Général envoie la documentation contenant le « Relevé sur l'état des oeuvres de la Congrégation » (1).

Septembre 1976 - avril 1977. Dans les Provinces auront lieu les travaux de préparation et le déroulement des Chapitres Provinciaux (*Const.* 178), dont la date devra être établie en tenant compte du calendrier qui suit.

30 avril 1977. A cette date limite devront parvenir à Rome trois séries de documents:

1. les documents relatifs aux Chapitres Provinciaux, c'est-à-dire le procès-verbal sur l'élection des Délégués, les contributions des

(1) Il s'agit d'une initiative d'un intérêt et d'une utilité considérables pour la Congrégation, en cette phase de la préparation au Chapitre Général.

Les secteurs qui ont été pris en considération sont les suivants: écoles, maison de formation, internats et pensionnats, patronages et centres de jeunesse, missions, paroisses; des données récapitulatives sur chacune des Provinces.

Deux buts sont à l'origine de ce relevé statistique:

— mettre à disposition du Recteur Majeur une série de données objectives en vue de la « Relation sur l'état de la Congrégation » qu'il devra présenter aux participants du Chapitre Général;

— fournir à tous les participants du Chapitre Général une documentation abondante et sûre, sur laquelle ils pourront travailler.

Chapitre Provinciaux sur le thème général, sur la révision des *Constitutions* et des *Règlements*, et sur d'autres thèmes éventuels qui auront fait l'objet d'études particulières;

2. les éventuelles contributions que des confrères, à titre personnel, désirent faire parvenir directement au Régulateur du Chapitre Général, soit sur le thème général, soit sur la révision des *Constitutions* et des *Règlements*;

3. les réponses au « Relevé sur l'état des Oeuvres de la Congrégation ».

Les contributions qui parviendraient après le 30 avril, ne pourront être que difficilement prises en considération par la Commission Précapitulaire.

Toutes ces contributions seront dépouillées et classées au fur et à mesure de leur arrivée à la Maison Générale.

Mai 1977. Le Recteur Majeur nomme la Commission Précapitulaire en vue de la rédaction des relations ou des schémas qui seront par la suite envoyés aux participants du Chapitre Général (*Règl.* 101)

Juin - juillet 1977. Travaux de la Commission Précapitulaire. Nomination de la « Commission pour la révision des procès-verbaux de l'élection des Délégués Provinciaux » (*Règl.* 102).

Août 1977. Ces relations et ces schémas préparés par la Commission Précapitulaire sont envoyés aux Provinciaux et aux Délégués. Si, à la suite de l'examen attentif des observations parvenues des Chapitres Provinciaux, on en sentait la nécessité, on enverrait aussi une « Proposition de règlement provisoire » pour le début des travaux du Chapitre Général.

Septembre - octobre 1977. Les futurs participants au Chapitre Général prennent connaissance des documents qui leur ont été envoyés.

22 octobre 1977. Dernière date pour l'arrivée des Membres du 21^e Chapitre Général à la Maison Générale, à Rome.

23 octobre 1977. Début des Exercices Spirituels.

31 octobre 1977. Ouverture officielle du 21^e Chapitre Général.

4. LE THEME GENERAL D'ETUDE

En vue du déroulement des prochains Chapitres Provinciaux, deux thèmes sont soumis à l'étude des Provinces:

1. un thème général, établi par le Recteur Majeur avec son Conseil en conformité avec le but du prochain Chapitre Général (cf. *Règl.* 99);

2. une évaluation objective sur le travail de révision accompli par le dernier Chapitre Général Spécial sur le texte des Constitutions et des Règlements (cf. *ES.* II 6, 12-14).

Chaque Chapitre Provincial, selon les normes de l'art. 177 des *Constitutions*, pourra en outre traiter d'autres sujets qui lui paraîtront nécessaires d'être examinés.

En ce qui concerne le premier thème proposé, la Commission Technique Préparatoire a élaboré un document (cf. p. 17), dans lequel, après quelques indications préliminaires, est proposé le thème général d'étude. Celui-ci se présente sous la forme de deux pistes de réflexion, lesquelles, à leur tour, s'articulent en six sous-thèmes.

Pour le second thème, la Commission Technique Préparatoire a élaboré un document dans lequel sont fournies surtout des « Indications » (cf. p. 23).

4.1) PRELIMINAIRES

Le Chapitre Général Spécial, voulu par le Concile, a mis toute la Congrégation en état de « renouveau ». Cet effort, poursuivi pendant cinq ans, a produit sans aucun doute de bons résultats.

Mais la profondeur et la largeur de vue du Chapitre Général Spécial étaient telles qu'il était difficile d'atteindre tous les objectifs qu'il s'était proposés.

Le Chapitre Général de 1977 représente pour la Congrégation un moment de prière intense et de réflexion pour mesurer le chemin parcouru et pour stimuler le renouveau: guidée par l'Esprit Saint, la Congrégation veut répondre plus fidèlement à la volonté du Père et offrir un meilleur service à l'Eglise et au monde (cf. *Const.* 151).

C'est pourquoi il est nécessaire d'établir un programme d'action immédiat et progressif. Il s'agit d'un examen qui vise une série de

buts à atteindre, de méthodes à mettre sur pied, d'initiatives à renforcer et de nouvelles réalisations à lancer.

Le 21^e Chapitre Général diffère donc nettement du CGS précédent dont le but était une vaste recherche de l'identité de la Congrégation et de sa mission actuelle. Nos Constitutions rénovées, la vision substantielle et les orientations opératives du CGS constituent désormais un point de départ sûr, même si elles peuvent être l'objet d'un perfectionnement ultérieur.

Le prochain Chapitre se propose d'évaluer concrètement, sérieusement et loyalement le chemin parcouru, en vue d'un but précis: incarner le mieux possible l'idéal dans la réalité. De plus, il aura un devoir spécifique concernant les Constitutions et les Règlements, comme il est indiqué plus loin (cf. p. 23).

Divers éléments ont permis de localiser, sur le plan mondial, « les points-clefs » qu'il convient de corriger ou de préciser: tout d'abord la réalisation scrupuleuse du cheminement postcapitulair et l'expérience de ces cinq dernières années selon les divers niveaux (personnel, de la communauté locale, de la communauté provinciale, de la Congrégation); puis les contacts extraordinaires du Conseil Supérieur et les contacts annuels des Conseillers Régionaux avec les Provinciaux des diverses Régions, et enfin les congrès et les rencontres avec les directeurs et les confrères.

D'autre part, notre effort de recherche a été éclairé et stimulé par notre attention toute spéciale à la vie concrète de l'Eglise et du monde: le Synode Episcopal de 1974 sur *l'Évangélisation dans le monde contemporain*, l'Exhortation Apostolique *Evangelii Nuntiandi* de Paul VI en conclusion de l'Année Sainte (8 décembre 1975), le choix opéré pour le prochain Synode des Evêques (octobre 1977), à savoir *La Catéchèse, en particulier celle des enfants et des jeunes*, et tant d'interventions et directives des Eglises locales, constituent une série d'événements qui convergent, avec une insistance très significative pour nous, vers l'urgence de l'évangélisation.

Et enfin, tout autour de nous, un peu partout dans le monde, nous voyons avec joie que les jeunes ne sont pas les derniers à désirer l'annonce libératrice du Christ.

C'est à la lumière de ces faits, et dans ce climat, qu'a été choisi le thème général proposé à l'étude des Chapitres Provinciaux et de tous les confrères:

« TMOIGNER ET ANNONCER L'EVANGILE:
DEUX EXIGENCES DE LA VIE SALESIENNE
PARMI LES JEUNES »

Ce nouvel effort demandé à chaque Province et à toute la Congrégation doit être entrepris avec sérénité et espérance: nous savons que le Christ ressuscité est milieu de nous, prêt à répandre en nous son Esprit de Pentecôte. Et nous nous appuyons aussi avec confiance sur la présence fidèle de Marie, notre Auxiliatrice.

4.2) PREMIERE PISTE DE REFLEXION: TMOIGNER

« Evangéliste, l'Eglise commence par s'évangéliser elle-même... Cela veut dire, en un mot, qu'elle a toujours besoin d'être évangélisée, si elle veut garder fraîcheur, élan et force pour annoncer l'Evangile. Le Concile Vatican II a rappelé et le Synode de 1974 a fortement repris ce thème de l'Eglise qui s'évangélise par une conversion et une rénovation constantes, pour évangéliser le monde avec crédibilité » (*Evang. Nunt.* 15).

« Toute mission apostolique, et en particulier toute annonce de la Parole, a besoin pour être efficace, d'être "confirmée par les signes qui l'accompagnent". Le signe le plus éloquent est le témoignage même de la vie du messager (c'est le cas de Jésus, de Jean-Baptiste...). Or notre consécration religieuse apporte à ce témoignage une force particulière, parce qu'elle nous engage à vivre précisément ces valeurs évangéliques que nous devons enseigner à nos jeunes. Il nous devient plus facile d'annoncer l'Evangile dans la mesure où notre vie, communautaire ou individuelle, le rayonne en permanence.

Elles sont multiples les réalités décisives en faveur desquelles nous apportons ce vivant témoignage: Dieu existe, son amour suffit à remplir une vie etc. Mais la pratique généreuse des trois conseils a une puissance éducative toute particulière, parce qu'elle est en relation avec les trois biens fondamentaux auxquels les jeunes sont les plus sensibles: "les forces de l'amour, le besoin de posséder et la liberté de régler sa propre vie". L'apôtre religieux estime grandement ces valeurs, mais sa vie consacrée en conteste les déviations (érotisme, injuste possession, pouvoir oppressif), en manifeste les limites, en annonce le dépassement dans la Pâque du Christ libérateur » (*Actes CGS* 125).

1. *Comment vivons-nous notre relation avec le Christ ressuscité qui est « notre Règle vivante » (Const., Préambule) et avec le Père qui nous envoie?*

a) La vie de prière, personnelle et communautaire.

b) La formation assidue à la Parole de Dieu et à la lecture des signes des temps, dans un échange d'enrichissement et de vérification réciproques, en vue du dépassement de l'actuelle rupture entre Evangile et Culture (*Evang. Nunt.* 20).

2. *Comment vivons-nous les exigences du cheminement évangélique avec le Christ, de sa Pâque, de ses Béatitudes, selon l'esprit de Don Bosco?*

a) L'option fondamentale pour le Christ dans le radicalisme des Béatitudes (*Jean* 12, 24; *Const.*, partie III) et dans les « ruptures » requises par la vie religieuse.

b) Une telle option se concrétise pour nous dans le « projet de vie » de Don Bosco tel qu'il est tracé dans les Constitutions

3. *Comment ces valeurs se reflètent-elles dans la formation?*

N.B. - Que l'on porte son attention non pas sur les structures de formation (pour cet aspect on se reportera à la révision des articles respectifs des Constitutions et des Règlements), mais sur l'esprit qui doit animer la formation pour qu'elle soit imprégnée des valeurs dont nous avons parlé.

4.3) DEUXIEME PISTE DE REFLEXION: ANNONCER

« Envoyée et évangélisée, l'Eglise elle-même envoie des évangélistes. Elle met dans leur bouche la Parole qui sauve, elle leur explique le message dont elle-même est dépositaire, elle leur donne le mandat qu'elle-même a reçu et les envoie prêcher. Prêcher non leurs propres personnes ou leurs idées personnelles, mais un Evangile dont ni eux ni elle ne sont maîtres et propriétaires absolus pour en disposer à leur gré, mais dont ils sont ministres pour le transmettre avec une extrême fidélité » (*Evang. Nunt.* 15).

« De nouvelles perspectives s'ouvrent au salésien qui s'attache à développer dans les jeunes et les adultes une foi intégrée à la vie et attentive à la promotion humaine. La catéchèse propose de nouveaux choix à propos de la libération et de la justice, de la paix et

du développement, de la société et du monde du travail; elle nous invite à un renouveau à accomplir dans la ligne de l'Eglise, mais aussi avec tout l'esprit pratique de Don Bosco éducateur exprimé en ces simples mots: "Faire des jeunes, d'honnêtes citoyens et de bons chrétiens" (*Actes CGS* 316).

4. *Comment avons-nous approfondi et assimilé, dans les idées et dans la pratique, l'engagement de l'évangélisation voulue par le CGS et confirmé par l'« Evangelii Nuntiandi »* (cfr. *Evang. Nunt.* 15 ss.)?

« Le 20° CG juge opportun de faire sien ce qu'avait déjà affirmé avec autorité le 19° CG: "La Congrégation considère la catéchèse des jeunes, orientée vers la formation du croyant, comme la première activité de l'apostolat salésien. Elle demande donc que nos oeuvres soient repensées et réorganisées en fonction de cette primauté » (*Actes CGS* 2797).

5. *Comment avons-nous réalisé le devoir d'une présence renouvelée dans le monde des jeunes?*

a) Oeuvres traditionnelles: réflexion et restructuration dans la ligne de l'évangélisation.

b) Nouvelles initiatives: réalisation et évaluation sur la base du CGS.

« Tout salésien est, par vocation et par mission, toujours et partout, un évangéliste et un catéchète. Il doit donc rencontrer, aux étapes de sa formation, des experts en catéchèse qui l'aident à faire le raccord entre enseignement religieux (ou théologique) et enseignement profane, entre expérience de vie communautaire et action pastorale directe. Initié à cet art, il se mettra avec enthousiasme et persévérance à la disposition de la communauté, pour consacrer sa vie à ce service prioritaire de l'évangélisation et de la catéchèse » (*Actes CGS*, 341).

6. *Les ouvriers de l'évangélisation*

a) La préparation de chaque confrère à l'évangélisation, et son engagement.

b) La Communauté salésienne comme premier responsable de notre mission, dans le cadre de la pastorale d'ensemble de l'Eglise locale (cf. *Const.* 33-34.)

c) L'urgence de la qualification salésienne des laïcs pour collaborer à notre oeuvre d'évangélisation.

5. INDICATIONS POUR LA REFLEXION EN VUE DE LA REVISION DES CONSTITUTIONS ET DES REGLEMENTS

5.1) SENS DE LA REFLEXION

Le 21^e Chapitre Général devra affronter une tâche spécifique qui lui a été confiée par les CGS, c'est-à-dire la réflexion sur les Constitutions rénovées et sur les Règlements Généraux: « Ce texte remplace *ad experimentum*, jusqu'au prochain Chapitre Général, les Constitutions jusqu'ici en usage » (de la Déclaration du CGS, Dans *Constitutions et Règlements*, p. 9, éd. franç.).

Le travail fondamental réalisé par le Chapitre précédent constitue une base solide qui demande à être améliorée et complétée. Il s'agit d'examiner ce qu'il convient de perfectionner dans un texte *ad experimentum* qui, pour cette raison même, ne prétend pas être parfait. Le Motu Proprio « Ecclesiae Sanctae » envisage aussi l'existence d'améliorer les travaux des Chapitres Généraux Spéciaux.

Au cours du 21^e Chapitre Général, la Congrégation s'interrogera donc sur l'opportunité de préparer le texte des Constitutions pour l'approbation définitive ou bien d'en prolonger l'expérience pour une autre période de six ans.

Au cours de la phase préparatoire, on demande aux confrères, aux communautés locales et provinciales, une réflexion attentive en vue des améliorations qui pourraient être apportées aux textes des Constitutions et des Règlements.

Mais ceci ne doit pas être considéré, comme le dernier objectif du Chapitre Général qui consiste, au contraire, dans le *renouveau* personnel et communautaire à l'intérieur de la Congrégation, à travers une adhésion plus sincère à notre « code » de vie (Const. 200).

L'expérience personnelle vécue constituera le meilleur point de référence et le plus digne de foi, pour suggérer des modifications et des perfectionnements.

5.2) INDICATIONS PRATIQUES

5.2.1 Il convient, tout d'abord, de rappeler quelques précisions importantes au sujet de la nature des deux textes.

Les CONSTITUTIONS représentent et expriment la « loi fondamentale » de la Congrégation, sa « loi vitale », l'identité du Salésien et de la Congrégation. Elles tracent son visage spirituel et la structuration communautaire, et elles sont intimement liées à la nature charismatique de notre projet religieux.

Les REGLEMENT ont pour fonction la « réalisation concrète » des données fournies par les Constitutions. Par conséquent, dans les Règlements « généraux » ne se trouvent que les points considérés comme étant une réalisation concrète des données fournies par les Constitutions, et qui ont une valeur et une application universelles, tandis qu'on laisse à la compétence des Confrères Provinciaux, des Chapitres et Conseils Provinciaux, selon les cas, tout ce qui se réfère à des situations locales.

A cette différence de nature, il faut ajouter une différence de *valeur juridique*: alors que pour ce qui est des changements à nos Constitutions, cela relève en définitive de l'Eglise (*Const.* 153, 158), au contraire, pour ce qui est des changements à nos Règlements, cela relève de la compétence du Chapitre Général. Il est clair que l'on devra tenir compte de ces différences tout au long du travail de révision.

5.2.2 *En général*, que l'on donne la priorité aux problèmes de fond, c'est-à-dire que l'on choisisse les problèmes jugés les plus urgents et les plus vitaux pour le renouveau, afin d'examiner quelle solution leur est donnée dans les Constitutions et les Règlements; de plus, qu'on se préoccupe d'exprimer clairement *le contenu de la modification* que l'on veut proposer.

Il n'est pas requis une reprise de chacun des articles, comme s'ils devaient tous être soumis à une analyse détaillée; on n'exige pas non plus nécessairement une reformulation des articles, ce qui sera la tâche du Chapitre lui-même: ce qui n'empêche pas, cependant, si on le juge opportun, que l'on puisse proposer un nouveau texte des articles pris en considération.

5.2.3 *Chaque confrère* pourra donner sa contribution à la réflexion communautaire et à la révision des Constitutions et des Règlements, en envoyant ses propositions au Chapitre Provincial, sans préjudice du droit de chacun à envoyer directement au Régulateur ses propres observations, en se servant des fiches prévues à cet effet.

5.2.4 *La contribution des Chapitres Provinciaux.*

Les Chapitres Provinciaux, qui doivent tenir sérieusement compte des contributions et des propositions de chacun des confrères et des communautés, devront s'engager dans une réflexion attentive sur certains problèmes du renouveau qui ont été particulièrement ressentis au cours de ces cinq dernières années. Qu'ils étudient la réponse donnée à ces problèmes par le CGS et condensée dans les articles de nos Constitutions et de nos Règlements. Qu'ils proposent ensuite, à la lumière de la réflexion entreprise, les éventuels changements à apporter aux articles en question.

(Qu'on tienne compte du fait qu'il peut exister des différences entre les traductions et le texte italien, qui reste le texte officiel).